

Réf: Dossier 376325

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE CLUB XIV »

Siège ABIDJAN-COCODY – ANGRE DJIBI, Lot 1101  
DJIBI, Ilot 81

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE CLUB XIV »

Objet :

- RESTAURANT, FAST FOOD, SALLE DE JEUX
- EVENEMENTIEL
- DISTRIBUTION DES PRODUITS LOCAUX
- AGRICULTURE, PISCICULTURE, AVICULTURE
- ETUDES ELECTRIQUES, INGENIERIE ET ENERGIE SOLAIRE
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY – ANGRE DJIBI, Lot 1101  
DJIBI, Ilot 81

Dirigeant(s) Mlle AZIZET-YI-RATOUNDA KETURA

VANNELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00222 du 16/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03156/GTCA/RC/2025 du 16/01/2025

